ORGANISATION MONDIALE

WT/MIN(96)/ST/85

11 décembre 1996

DU COMMERCE

(96-5262)

CONFERENCE MINISTERIELLE Singapour, 9-13 décembre 1996

Original: anglais

OUGANDA

<u>Déclaration de S.E. M. Henry Muganwa Kajura</u> Ministre du commerce et de l'industrie

Je souhaite m'associer aux orateurs précédents pour exprimer notre profonde gratitude au

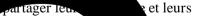
à Singapour témoigne une fois de plus

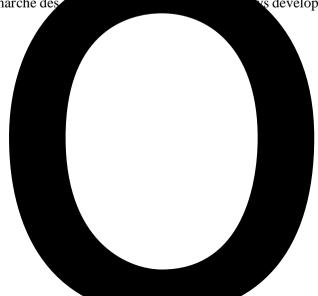
de l'engagement de Singapour en faveur d'un cadre multilatéral pour le commerce.

La Conférence de Singapour constitue un événement marquant pour le système commercial multilatéral. Elle nous offre l'occasion de faire le bilan des changements intervenus depuis notre dernière réunion à Marrakech et elle nous permet d'examiner de plus près les défis posés par la situation économique internationale de demain. La mondialisation et la libéralisation ont grandement développé le commerce mondial et l'interdépendance mondiale. Toutefois, la plupart des pays les moins avancés, en particulier ceux d'Afrique, sont encore en marge du système commercial mondial et continueront d'être marginalisés. Comment intégrer ces pays est l'un des principaux défis auxquels cette Conférence est confrontée.

La plupart des pays les moins avancés ont eu des difficultés énormes à mettre en oeuvre les Accords de l'OMC, notamment pour ce qui concerne les prescriptions en matière de notification et d'examen. Compte tenu de la complexité de la tâche qu'implique le respect des prescriptions en matière de notification et d'examen imposées par le Cycle d'Uruguay, l'OMC et d'autres organisations devraient fournir une assistance technique pour permettre aux pays en développement de mettre en place les mesures nécessaires, en vue d'assurer leur intégration harmonieuse dans l'économie mondiale.

Il faut que nos partenaires de développement appuient le traitement spécial et différencié que les pays en développement ont réclamé dans les instances internationales, y compris l'OMC et les institutions de Bretton Woods. Deuxièmement, il faut mettre en place des mécanismes pour promouvoir les produits exportables originaires des pays en développement. Troisièmement, les pays développés peuver proceptécieuse aux pays en développement porter les réformes né t soutenir leur marché des





Ma délégation estime que comme beaucoup de Membres de l'OMC ont encore des problèmes pour mettre en oeuvre les Accords du Cycle d'Uruguay, on leur demanderait trop en introduisant les prétendues "nouvelles questions" dans le programme de l'OMC. Cela non seulement surchargerait le programme de l'OMC, mais aussi bouleverserait l'ensemble de résultats équilibré des Accords du Cycle d'Uruguay. L'introduction de normes du travail dans le régime commercial international aurait un impact négatif sur la croissance économique et le développement et imposerait un fardeau économique et social injustifiable aux pays en développement. Nous sommes convaincus que l'instance appropriée pour traiter des questions du travail et des questions sociales est l'Organisation internationale du travail (OIT), qui a la compétence et les connaissances spécialisées requises en la matière.

Nous pensons qu'il est prématuré d'examiner des proposi $0\ 0\ 1\ 356.64\ 654.96\ Tm/F23.72\ 642\ Tm/F17\ 11$